

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 25

Procurations : 4

Absent : 0

Date convocation et affichage : 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,

Magali Nazet-Marson, Patrick Azéma, Sandra Lanini, Benjamin Delprat, Jacqueline Vidal, Michel Combettes, Jean-Michel Caritey, adjoints

Denis Roure, Elisabeth Nait, Violaine Morel, Brigitte March, Nachida Bourouiba, Jacques Daures, Christine Baudouin, Thierry Ruf, Sabine Perrier-Bonnet, Eric Monin, Nicolas Jourdan, Brice Favre, Jamal Ellassri, Karine Anneya, Nathalie Mallet-Poujol, Virginie Pascal, Robert Trinquier, conseillers municipaux.

Membres représentés :

Christine Delage pouvoir à Renaud Calvat

Christine Marti pouvoir à Karine Anneya

Renée Collomb pouvoir à Jean-Michel Caritey

Corentin Pic pouvoir à Michel Combettes

Secrétaire de séance : Robert Trinquier**Affaire 9 – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un terrain à l'association « le verger du carbet »**

Rapporteur : Sandra Lanini

Madame l'adjointe déléguée rappelle que par convention signée le 1er mars 2013, la commune de Jacou et l'association « le verger du carbet » ont décidé des modalités de la mise en œuvre et de la gestion d'un verger partagé sur un terrain mis à disposition par la commune (parcelles AN02 et AN 03).

Considérant que le verger s'inscrit dans la durée et doit contribuer à donner une connaissance juste du monde végétal permettant d'éduquer à l'environnement, elle propose au conseil municipal de renouveler cette convention de mise à disposition, jointe à la présente, pour une durée de trois ans renouvelables.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame l'adjointe déléguée et après avoir pris connaissance du document et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la proposition formulée.

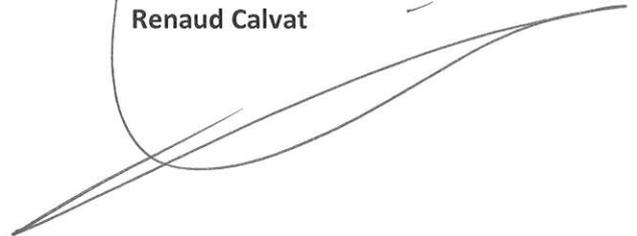
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

**Le secrétaire de séance,
Robert Trinquier**



**Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat**



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 26.06.2025
- date d'affichage le : 26.06.2025